

[RETOUR SUR AMNESTY.BE >>>](#)[DOSSIER PRIVÉ >>>](#)[DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE >>>](#)

***Si le plan de navigation (table des matières) ne s'affiche pas à gauche de ce document, choisissez dans le menu «Outils» -> «Plan du document»***

## Introduction

Hamid Babaei, étudiant iranien de troisième cycle, purge actuellement une peine de six ans d'emprisonnement pour « atteinte à la sécurité nationale par la communication avec des États hostiles », notamment la Belgique. Il a interjeté appel. Son épouse, Cobra Parsajoo, a été condamnée à 6 mois de prison avec sursis pour avoir fait campagne pacifiquement en faveur de sa libération.

Hamid Babaei, étudiant de troisième cycle, a interjeté appel le 2 février 2014 auprès de la 54e chambre de la cour d'appel de Téhéran. Il avait été condamné à six ans d'emprisonnement le 21 décembre 2013 pour « atteinte à la sécurité nationale par la communication avec des États hostiles [à savoir la Belgique] » par la 15e chambre du tribunal révolutionnaire. Le ministère du Renseignement lui avait demandé d'espionner des étudiants iraniens vivant en Belgique, où il poursuivait ses études de troisième cycle, mais il avait refusé de le faire. Cela explique, semble-t-il, les charges retenues contre lui. La bourse et les autres fonds que l'université de Liège (Belgique) lui versait au titre de ses études de troisième cycle ont été considérés comme des « preuves » de ses activités présumées pour le compte d'« États hostiles ».

Hamid Babaei et son épouse, Cobra Parsajoo, 29 ans, également étudiante de troisième cycle en Belgique, étaient retournés en Iran pour les vacances en juillet 2013. Cobra Parsajoo mène une campagne pacifique en faveur de son mari, notamment en accordant des interviews à des médias étrangers. Depuis le 15 février au moins, on menace de l'arrêter pour avoir évoqué publiquement le cas de son mari. Cobra Parsajoo est déjà frappée d'une interdiction de voyager. Amnesty International croit savoir que Hamid Babaei a subi des pressions l'incitant à faire des « aveux » télévisés dans lesquels il aurait accusé sa femme et lui-même mais qu'il a refusé. Cet homme n'a pas été autorisé à engager l'avocat de son choix. Le tribunal lui a commis d'office un avocat après qu'il a été interrogé et détenu pendant au moins 35 jours à la prison d'Evin, à Téhéran. Il avait été arrêté en août 2013.



## L'identité

Cobra Parsajoo

Sexe : Féminin

Langue parlée : Persan, anglais et français (moyen)

Date de naissance : 22 décembre 1984

Profession : Doctorante en pharmacologie à l'ULB

Localisation actuelle : Téhéran

Situation familiale : Mariée à Hamid Babaei,sans enfant

Hamid Babaei

Sexe : Masculin

Langue parlée : Persan, anglais et français (moyen)

Date de naissance : 11 décembre 1983

Profession : Assistant à la « Business School » de l'Université de Liège (HEC-ULg), jusqu'en juillet 2013. Depuis Hamid Babaei est retenu en Iran

Localisation actuelle : Prison d'Evin (Téhéran)

Situation familiale : Marié à Cobra Parsajoo ,sans enfant

## La présentation complète

Hamid Babaei et son épouse Cobra Parsajoo sont deux étudiants iraniens venus en Belgique pour y mener à bien un doctorat.

Hamid poursuit depuis 2009 une thèse dans le domaine de la finance au HEC de l'ULg, qui lui a accordé une bourse et où il dispense aussi des cours. Au moment de son arrestation, il était sur le point de déposer sa thèse.

Cobra a été engagée en 2010 à l'ULB en tant que chercheuse libre dans le cadre d'une thèse en pharmacologie.



Hamid et Cobra vivent à Liège et nouent de nombreuses relations, notamment avec une collègue de Cobra devenue amie, et la propriétaire de leur appartement.

En janvier 2013, un ami iranien d'Hamid prend contact avec lui, disant qu'il est sur le point de venir étudier en Belgique. Le couple l'accueille, mais cela se passe assez mal et il s'en va après dix jours. En effet, au cours de ce séjour, il n'a cessé d'exprimer son désaccord sur leur mode de vie, sur la manière dont Cobra s'habille, sur le fait qu'elle ne porte pas le voile, etc. Cette personne était venue en Belgique avec une bourse octroyée par l'Iran, et selon Hamid et Cobra, son diplôme était un faux. La sûreté de l'État avait d'ailleurs des doutes à son sujet, et c'est ainsi qu'elle a interrogé le jeune couple.

En juillet 2013, Hamid et Cobra décident de rentrer en Iran pour y rendre visite à leur famille et partent après avoir reçu l'accord des autorités belges et leur assurance qu'ils ne risquaient rien. Une fois en Iran, Hamid reçoit une convocation des services de sécurité, qui lui demandent de surveiller d'autres étudiants iraniens en Belgique. Hamid refuse, mais néanmoins, au cours de leur séjour, le couple ne se sent pas surveillé et ne subit pas de pression. Cependant, le 13 août, à l'aéroport, au moment de reprendre l'avion vers la Belgique, Hamid n'est pas autorisé à quitter le territoire iranien, et est convoqué au ministère du Renseignement. Cobra accompagne son mari mais ne peut assister à l'entretien. À la fin de la journée, Hamid n'est toujours pas sorti du bureau. Cobra apprend alors que son mari a été arrêté. Pendant toute la semaine suivante, elle tente de le retrouver, mais les fonctionnaires de la prison d'Evin, à Téhéran, et du ministère du Renseignement nient le détenir. Finalement, on lui fait savoir qu'il se trouve bel et bien à la prison d'Evin, à l'isolement. Il passe 20 jours à l'isolement dans la section 240 puis 15 jours dans la section 209, qui est dirigée par le ministère du Renseignement, avant d'être transféré dans la section 350. Il n'a pas eu le choix de son avocat : le tribunal lui en a commis un d'office.

Il souffre de problèmes de santé, qui se sont aggravés en prison, où il ne bénéficie d'aucun suivi médical. En février-mars, Cobra a pu lui fournir les médicaments que lui avait prescrits son médecin en Belgique.

En octobre 2013, Cobra a obtenu l'autorisation de se rendre en Belgique pour récupérer les affaires qu'ils y avaient laissées, à la condition d'être de retour en Iran pour le 31 et de n'avoir aucun contact.

À son arrivée à leur appartement, elle s'est trouvée face-à-face avec des agents de la sécurité, qui ont fouillé les lieux, ont confisqué son GSM et son ordinateur portable, et l'ont interrogée pendant deux heures. Par la suite, la sécurité l'a placée sous surveillance.

Cobra a pu rencontrer quelques personnes, dont Marie Vandeput, sa collègue et amie, Émile Franck et la propriétaire de leur appartement. Marie et Émile ont tenté



de la persuader de rester, mais elle a préféré retourner, pour être proche de son mari et l'aider de chez elle en Iran.

Le 21 décembre 2013, Hamid est condamné à six ans d'emprisonnement pour «atteinte à la sécurité nationale par la communication avec des États hostiles», en l'occurrence la Belgique. Le motif réel de cette condamnation est vraisemblablement son refus d'espionner d'autres étudiants iraniens en Belgique. Et la bourse et autres fonds que l'ULg lui versait dans le cadre de son doctorat ont été utilisés comme des preuves de ses soi-disant activités pour le compte d'« États hostiles ».

Hamid a interjeté appel le 2 février 2014 auprès de la 54e chambre de la Cour d'appel de Téhéran. Celle-ci a rendu son verdict début mai 2014, en rejetant l'appel et donc en confirmant la peine, en la commuant toutefois à deux ans d'emprisonnement ferme et quatre ans de liberté surveillée. Hamid devrait donc sortir de prison en août 2015 (sa détention préventive étant prise en compte) et ensuite vivre en liberté surveillée jusqu'en août 2019.

En avril 2014, Hamid a remis secrètement à un ami venu lui rendre visite en prison une lettre destinée à ses amis de Belgique. Cet ami a pu emporter la lettre en la dissimulant dans sa chaussure, l'a confiée à sa mère, qui elle-même l'a portée à Cobra. Cobra l'a retranscrite et diffusée par e-mail. Cette lettre constitue un témoignage direct de l'état d'esprit d'Hamid, de ses craintes pour Cobra, et de sa vie dans la prison d'Evin.

Dès le début, Cobra a entamé une campagne pacifique en faveur de son mari, notamment via Facebook et en accordant des interviews à des médias étrangers. Ces actions lui ont valu des menaces d'emprisonnement, une surveillance étroite, y compris de sa boîte e-mail et de son GSM, ainsi que la confiscation de son visa. Le 20/10/2014, elle a été condamnée à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pour autant qu'elle n'ait plus de contact avec la presse et ne fasse plus campagne pour la libération d'Hamid.

Elle vit actuellement en dehors de Téhéran, dans sa famille, dont elle reçoit un grand soutien, et voit son mari une fois par semaine. Pendant un certain temps, elle n'a plus été menacée, mais au cours du mois de juin, elle a reçu une convocation, et selon toute vraisemblance un procès se prépare. Comme les autorités la laissent libre jusque-là, elle pense qu'elle ne risque pas plus d'un an de prison.



## Les informations générales

## Les destinataires de l'appel

### Guide suprême de la République islamique d'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei  
The Office of the Supreme Leader  
Islamic Republic Street – End of Shahid  
Keshvar Doust Street  
Tehran, République islamique d'Iran  
Courriel : [info\\_leader@leader.ir](mailto:info_leader@leader.ir)  
Twitter : [@khamenei\\_ir](https://twitter.com/khamenei_ir)  
Formule d'appel : Your Excellency, / Excellence,

### Responsable du pouvoir judiciaire

Ayatollah Sadegh Larijani  
c/o Public Relations Office  
Number 4, 2 Azizi Street intersection  
Tehran, République islamique d'Iran  
Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

## Copies à

### Président de la République islamique d'Iran

Hassan Rouhani  
The Presidency  
Pasteur Street, Pasteur Square  
Tehran (République islamique d'Iran)



Twitter : @HassanRouhani (en anglais) ou @Rouhani\_ir (en persan)

### **Ambassade d'Iran à Bruxelles**

Ambassade de la République islamique d'Iran  
Avenue F. D. Roosevelt, 15  
1050 Bruxelles  
Fax : 02 762 55 49 ou 02 779 46 66  
Email : secretariat@iranembassy.be

## **Les langues de l'appel**

Persan, anglais ou votre propre langue.

## **Les recommandations pour les appels**

- appelez les autorités iraniennes à libérer immédiatement et sans condition Hamid Babaï si l il a été poursuivi uniquement pour avoir refusé d'espionner des étudiants iraniens en Belgique ;
- exhortez-les à lui permettre, en attendant sa libération, de recevoir des visites régulières de sa famille, de consulter l'avocat de son choix et de bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- rappelez-leur que le harcèlement et l'arrestation de proches de prisonniers dans le seul but de les contraindre à cesser leur action publique sont assimilables à des représailles, et enfreignent donc l'obligation de protéger la liberté d'expression qui incombe à l'Iran en tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP).

N'oubliez pas de nous envoyer une copie des lettres que vous auriez reçues des autorités (Amnesty.be / Chaussée de Wavre, 169 - 1050 Bruxelles).

Signalez-nous également toutes les actions que vous pourriez faire pour venir en aide à Hamid Babaï et Cobra Parsajoo et faites-nous part de vos commentaires.

## **Mise à jour du 28 novembre 2014**

Voici le communiqué de l'agence Belga du 21 octobre 2014



BRUXELLES 21/10 (BELGA)

Une centaine de personnes a manifesté mardi devant l'ambassade d'Iran à Bruxelles pour attirer l'attention sur les risques qu'encourt Cobra Parsajoo, une Iranienne qui a mené campagne pacifiquement en faveur de la libération de Hamid Babaei, son mari incarcéré en Iran. Ce dernier a été condamné en 2013 à six ans d'emprisonnement pour "atteinte à la sécurité nationale par la communication avec des États hostiles".

Hamid Babaei et son épouse Cobra Parsajoo sont deux étudiants iraniens venus en Belgique pour effectuer leurs thèses de doctorat.

Arrêté en juillet 2013 en Iran, Babaei a été condamné en 2013 à six ans d'emprisonnement pour "atteinte à la sécurité nationale par la communication avec des États hostiles" - en l'occurrence la Belgique. Selon Amnesty International qui organisait la manifestation, le ministère du Renseignement lui avait demandé d'espionner des étudiants iraniens vivant en Belgique, mais il s'y était opposé et sa condamnation est vraisemblablement due à ce refus.

"La situation est urgente car Cobra Parsajoo pourrait être à son tour condamnée pour avoir mené une campagne de mobilisation pacifique pour exiger la libération de son époux. Or, elle ne s'est rendue coupable d'aucun délit et ne fait qu'exercer son droit à la liberté d'expression", a indiqué Philippe Hensmans, directeur de la section belge francophone d'Amnesty International.

Amnesty International vient de lancer une pétition en faveur de Cobra Parsajoo qui a déjà recueilli quelque 6.500 signatures en moins de 24 heures.

CLA/

## Mise à jour du 25 mars 2015

Hamid Babaei, étudiant iranien poursuivant une thèse de doctorat à l'Université de Liège, a été condamné en Iran le 21 décembre 2013 à six ans d'emprisonnement pour « atteinte à la sécurité nationale par la communication avec des États hostiles », en l'occurrence la Belgique. Il n'a pas eu le droit de consulter l'avocat de son choix, et l'appel qu'il avait interjeté en février 2014 a été rejeté en mai de cette même année.

Vers la mi-février, Hamid Babaei a été placé à l'isolement, puis transféré de la prison d'Evin (Téhéran) à la prison de Rajai Shahr (Karaj), connue pour ses conditions de détention plus rudes encore que celles d'Evin. Or, il souffre de problèmes de santé sérieux et son état actuel est très préoccupant. D'autre part,



tous ses livres, indispensables à la poursuite de sa thèse de doctorat, et toutes ses notes lui ont été confisqués. Hamid requiert son retour à Evin et la tenue d'un nouveau procès.

## Mise à jour du 31 mars 2016

Il a été décidé de changer de stratégie pour atteindre les cibles en Iran. Les militants doivent continuer d'écrire aux cibles proposées (en Iran), mais leur envoyer les lettres par l'intermédiaire de l'ambassade.

Ambassade de la République islamique d'**Iran**  
Avenue F.D.Roosevelt 15  
1050 Bruxelles  
eMail: secretariat@iranembassy.be  
eMail: iranemb.bru@mfa.gov.ir  
Fax 02.762.39.15

## Mise à jour du 15 novembre 2016

Hamid Babaei souffre toujours de problèmes de santé : problèmes à une oreille qui lui cause des douleurs intenses et des acouphènes, et, ces derniers mois, crises de panique. En ce qui concerne ces crises, une nouvelle pétition avait été lancée pour demander qu'il puisse bénéficier de soins en milieu hospitalier hors de la prison. Cette pétition a récolté plus de 12 000 signatures et a été déposée à l'ambassade d'Iran le 18 juillet dernier, en même temps que la pétition pour Narges Mohammadi. La date du 18 juillet avait été choisie car elle correspondait à la parution d'un rapport du Secrétariat International d'Amnesty sur le refus de soins médicaux aux prisonniers politiques et d'opinion en Iran. Malgré cela, Hamid n'a pas reçu les soins requis, car ses crises de panique ne sont pas considérées comme une « vraie maladie ».

Les articles et ouvrages scientifiques que Cobra tente de lui faire parvenir passent rarement la censure, d'autres qu'il avait pu obtenir lui ont été confisqués, ce qui entrave la poursuite de sa thèse.

Dès l'arrestation de son mari, Cobra Parsajoo s'était lancée dans une campagne pacifique en sa faveur, notamment en prenant contact avec plusieurs ONG – Peace activists in exile campaign, Scholars at Risk, All human rights for all in Iran, Amnesty International –, en accordant des interviews à différents journalistes (belges,



américains et iraniens), et en créant une page Facebook intitulée « Free Hamid Babaï ».

Les actions menées par Cobra lui ont valu des poursuites en justice (6 mois avec sursis), une surveillance étroite, y compris de sa boîte e-mail et de son GSM, ainsi que la confiscation de son visa. Elle est également déchue de ses droits civiques, ce qui, entre autres lui ferme la porte des bibliothèques universitaires, l'empêchant donc de poursuivre ses recherches doctorales, et lui interdit de travailler.

Le 4 septembre 2015, Cobra s'est vu décerner le prix de l'Union des Anciens Étudiants de l'ULB.

Hamid et Cobra ont été adoptés symboliquement par les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Bruxelles-Ville, Schaerbeek, Uccle. Ils sont soutenus officiellement par le Conseil des recteurs des universités francophones de Belgique (CREF).

## Mise à jour du 8 février 2017

Le 8 février 2017, Cobra nous a annoncé une mauvaise nouvelle au sujet d'Hamid : elle a appris qu'il a été transféré à la prison d'Evin, comme il l'avait demandé à plusieurs reprises... mais à l'isolement ! Cobra n'a pu obtenir aucune précision.

## Mise à jour du 6 mars 2017

Bonne nouvelle : Hamid n'est plus au secret à la prison d'Evin, il a été re-transféré à la prison Rajaei-Shahr.

## Mise à jour du 13 août 2018

Cette mise à jour fait le point des événements qui se sont déroulés depuis la mise à jour du 6 mars 2017

Au cours du mois de juin 2017, Hamid obtient une permission de quelques jours pour passer quelques examens médicaux (problèmes d'ouïe, de genoux, d'estomac, crises de panique).



Au cours de l'été 2017, en protestation aux conditions épouvantables de détention de la prison de Rajaei-Shahr, une dizaine de prisonniers, dont Hamid Babaei, ont décidé de faire la grève de la faim. Suite à cette grève de la faim, les autorités supérieures ont réalisé que le directeur en place outre-passait largement ses droits et était un vrai tortionnaire. Elles l'ont limogé et remplacé par un directeur montrant plus d'humanité envers les détenus.

Le 27 septembre, une lettre cosignée par les recteurs des universités francophones et par les bourgmestres et échevins des villes et communes soutenant Hamid est envoyée à l'ambassade d'Iran ; le 6 octobre, ce texte est publié dans la presse sous forme de lettre ouverte.

Début novembre 2017, Hamid obtient une permission de quelques jours pour lui permettre de passer quelques examens médicaux. Il est très touché par toutes les marques de sympathie et dessins d'enfants qu'il découvre à son domicile et remercie tous les groupes qui militent pour sa liberté ; des contacts directs par téléphone et sms sont échangés avec plusieurs membres d'Amnesty durant ces quelques jours.

En décembre 2017, Hamid est à nouveau transféré à la prison d'Evin, où les conditions sont plus supportables.

Le 26/2/2018, une marche aux flambeaux est organisée par la Régionale AIBF de Liège avec l'ULg/Hec. Le recteur appelle l'ensemble du corps enseignant à y participer. Les membres des groupes de Bruxelles et autres régions sont largement représentés et un échevin de Liège y représente les édiles de la ville.

Le 23/3/18, la fête du Nowrouz (nouvel an iranien) est organisée devant l'ULB, face à l'ambassade d'Iran. Hamid, qui a eu une nouvelle permission, et Cobra suivent en direct les « festivités » au téléphone depuis chez eux. Des photos et vidéos de l'événement leur sont envoyées en direct.

Hamid profite de l'occasion pour passer des examens médicaux et prolonge sa permission (jusqu'au 10 avril environ) afin de terminer tous les examens nécessaires, entre autres pour ses problèmes d'ouïe et de genoux. Contre toute attente, sa rentrée en retard à la prison n'a causé aucun problème.

## Toutes dernières nouvelles !

Hamid, passionné de football, a eu l'occasion de regarder tous les matches et après l'élimination de l'Iran, il a supporté les Diables Rouges car la Belgique est « sa seconde patrie ». Son moral est bon.

Cependant, depuis son retour de permission, Hamid ne reçoit, hélas, plus aucun suivi médical, hormis des anti-douleurs pour son genou. Il aspire à une nouvelle permission pour avoir les soins nécessaires.



## Mise à jour du 20 janvier 2019

Hamid a eu une nouvelle permission de quelques jours le 14 janvier et a eu l'occasion de communiquer avec plusieurs membres du team "Hamid" au cours de sa permission. Le soutien des membres d'Amnesty lui donne le courage de terminer sa peine.

## Mise à jour du 26 mars 2019

Le 25 mars 2019, la commune de Koekelberg a adopté Hamid Babaei comme citoyen de la commune.

## Mise à jour du 18 juillet 2019

La commune de Ganshoren s'est également engagée à soutenir Hamid Babaei. La date de la motion en Conseil Communal ni le statut exact repris dans la motion ne nous est pas connu pour l'instant.